

*L'information suivante est destinée à l'usage des membres de la Corporation Canadienne de Compensation de Produits Dérivés (« la CDCC ») et des participants agréés de Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse »). Ce document est un sommaire officiel des conditions du rajustement. La CDCC et la Bourse n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude de ce sommaire. Les membres de la CDCC et les participants agréés de la Bourse doivent s'assurer d'avoir pris connaissance de la documentation publiée par les émetteurs concernés par cette transaction.*



**CIRCULAIRE 041-23**

**Le 20 mars, 2023**

**RAJUSTEMENT DE CONTRAT FINAL  
Encans Ritchie Bros. (Les) (RBA)  
Dividende Spécial en espèces**

La Bourse et la CDCC souhaitent vous informer qu'Encans Ritchie Bros. (Les) (TSX : RBA) a annoncé le 7 mars 2023 son intention de verser un dividende spécial en espèces de 1,08\$ USD par action ordinaire à ses actionnaires.

Les actionnaires d'Encans Ritchie Bros. (Les) inscrits à la date de clôture des registres le 17 mars, recevront 1,08\$ USD par action détenue.

La négociation des actions avec effets payables commencera à l'ouverture de la séance le 16 mars, 2023.

La négociation avec effets payables prendra fin à la fermeture des bureaux le 20 mars, 2023.

La date ex-distribution sera différée par l'utilisation d'effets payables au premier jour de négociation suivant la date de paiement (le 21 mars, 2023).

**Détails du rajustement du dividende spécial en espèces:**

- **Date d'entrée en vigueur: 21 mars 2023**
- **Date d'enregistrement: 17 mars 2023**
- **Date de paiement: 21 mars 2023**

**CDCC - Détails du rajustement - Option (RBA)**

Conformément aux modalités de rajustement énoncées à l'article A-902 des Règles de la CDCC, toutes les options sur actions d'Encans Ritchie Bros. (Les) seront rajustées comme suit:

- **DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR: 21 mars 2023**

- **SYMBOLE DES OPTIONS:** RBA deviendra RBA1
- **NOMBRE DE CONTRATS:** Inchangé
- **MULTIPLICATEUR:** 100
- **NOUVEAU LIVRABLE PAR CONTRAT:** 100 actions d'Encans Ritchie Bros. (Les) et 108.00\$ US
- **PRIX DE LEVÉE :** Inchangé
- **LIMITES DE POSITION ET DE LEVÉE:** Les limites de position et de levée seront fixées à 75,000 contrats pour les séries existantes.
- **CUSIP :** Inchangé

La CDCC n'effectuera pas de rajustement sur les récépissés d'entiercement en dépôt. Les membres qui souhaitent maintenir la réduction de marge pour toutes leurs positions devront effectuer des dépôts de récépissés d'entiercement additionnels.

**Bourse de Montréal Inc. - Détails du rajustement - Options (RBA):**

Il est important de noter qu'à la date d'entrée en vigueur mentionnée ci-dessus, les ordres ouverts pour cette classe d'options **ne seront pas modifiés automatiquement** pour refléter le dividende en espèces et devront donc **être saisis à nouveau** dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) par les participants agréés.

Les séries existantes de la classe d'options RBA seront transférées à la classe d'options RBA1 qui constitue le nouveau livrable. Veuillez noter que le tableau ci-dessous est sujet à modification en raison des fluctuations de marché.

Symbole de la classe actuel	Nouveau symbole de la classe
RBA	RBA1

**VEUILLEZ VOUS ASSURER QUE TOUS LES CLIENTS QUI SONT EN POSITION ACHETEUR OU EN POSITION VENDEUR DANS CETTE CLASSE D'OPTIONS SOIENT INFORMÉS DU PRÉSENT AVIS.**

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec le département des opérations de marché au 514 871-7877. Les membres de la CDCC peuvent communiquer avec la division des opérations intégrées de la CDCC.

Antonio Discenza  
 Directeur, opérations de négociation des produits dérivés